

Instaurer le revenu universel

Longtemps perçue comme une utopie, l'idée d'offrir un revenu de base à tous fait son chemin dans la société. Une telle mesure transformerait radicalement la société. En bien ou en mal ?

RENAUD CHARTOIRE

Et si, par un simple changement de logique de distribution des *minima* sociaux, on changeait radicalement de société ? Et si le travail devenait un choix, et la liberté d'affecter son temps selon son bon vouloir, un droit ? C'est à cette apparente utopie que s'attaque l'idée du revenu de base, ou allocation universelle, ou revenu d'existence, ses noms sont multiples pour exprimer une commune réalité : donner à chaque être humain un revenu universel, identique pour tous, qui soit la contrepartie d'un droit à vivre, et qui permette à chacun de survivre sans avoir besoin pour cela de revenus du travail.

Une nouvelle société

Résultat : ceux qui souhaiteraient gagner plus pour consommer plus pourraient faire le choix raisonné et assumé de travailler, mais ceux qui préféreraient profiter de leur temps libre, ou qui estimeraient que leur dignité personnelle serait remise en cause par le type de travail proposé, pourraient opter pour le refus d'un travail rémunéré, en contrepartie d'une capacité de consommation moindre. Cela ne se traduirait pas nécessairement par de l'inactivité pour eux ; au contraire, le bénévolat et l'investissement associatif seraient ainsi rendus viables et pleinement légitimés par la possibilité de vivre de ce revenu universel d'appoint. De plus, pour ceux qui pensent que la robotisation et le progrès technique doivent irrémédiablement mener à une réduction du nombre

d'emplois disponibles, ce type de revenu permettra d'adapter l'offre de travail à une demande en baisse.

Ce qui peut *a priori* paraître étonnant, c'est que les arguments en faveur de la mise en place d'un revenu de ce type viennent de courants théoriques très différents. Ainsi, même certains économistes libéraux, pour qui l'existence d'une réelle liberté de choix devrait justement être au cœur de toutes les décisions publiques, y voient un moyen de faire en sorte que, sur le marché du travail, cette liberté ait réellement un sens.

Au final, le revenu universel nous permettrait d'entrer dans une nouvelle société, où l'homme ne serait plus obligé d'accepter des emplois qu'il jugerait aliénants ou dégradants, une société dans laquelle les allocataires de *minima* sociaux ne seraient plus stigmatisés, où la peur de lendemains difficiles aurait disparu, et où le bonheur général s'en trouverait par conséquent accru.

Une idée en débat

Cette idée a aujourd'hui le vent en poupe. Des hommes politiques aussi divers que Benoît Hamon ou Nathalie Kosciusko-Morizet en ont fait un de leurs thèmes de campagne, Manuel Valls y a fait référence, et un rapport sénatorial vient même d'être rendu sur la faisabilité d'une telle mesure. Des expériences en ce sens ont d'ailleurs déjà eu lieu. Dans certains États américains et indiens, en Iran, et bientôt en Finlande, où le revenu de base s'élèvera à 560 euros auprès d'une popu-

lation test, et ne sera ensuite élargi que si l'expérience se révèle concluante.

Quelles sont les oppositions à l'introduction de ce type de revenu ? Elles sont principalement de deux types. D'abord, d'ordre moral : le travail serait une valeur structurante, source de nombreux bienfaits pour les individus, et prendre le risque de se retrouver avec une population en âge de travailler qui ferait en grande partie le choix de l'apparente inactivité reviendrait à saper les fondements mêmes sur lesquels reposent nos sociétés occidentales développées. Ensuite, d'ordre financier : financer un tel revenu se traduirait par une explosion des prélèvements obligatoires, et par un risque fort de départs vers l'étranger de contribuables et d'entreprises.

Quel coût ?

La mise en place de ce type de revenu est-elle envisageable dans un pays comme la France ? Au niveau financier, répondre à cette question implique déjà de déterminer le montant de ce revenu. Selon le rapport sénatorial récemment publié, un calcul simple montre ainsi que si on le situe au niveau du RSA, c'est-à-dire de 500 euros, ce qui serait sans doute insuffisant pour lui permettre de remplir les fonctions qui lui sont assignées, cela induirait un montant global d'environ 300 milliards d'euros annuels, soit près d'un septième environ du PIB ! Et si on part sur une base de 1 000 euros, cela nous amène à près de... 30 % du PIB. Bien évidemment, la mise en place de ce



Bern (Suisse), 14 octobre 2013.
Manifestation en faveur
d'un revenu universel de
2500 francs suisses.

Denis Balibouse/Reuters

◆
De pure utopie,
lentement mais sûrement,
le revenu universel est
en passe de devenir
une alternative sérieuse et
discutée comme telle.
◆

revenu permettrait de réduire ou d'annuler d'autres dépenses sociales (certaines basses retraites, certaines aides sociales telles que l'APL ou l'allocation adulte handicapée), ce qui en limiterait le coût. De même, il serait aussi possible de ne pas donner la même somme à tous les Français, en fonction de leur âge par exemple (doit-on en exempter les enfants ?) ou de l'étendue de leur patrimoine (ce revenu aurait-il un sens pour ceux qui vivent déjà de leurs rentes ?), de telle sorte qu'évaluer le coût net (une fois les économies réalisées sur d'autres

dépenses sociales) est difficile à réaliser. Et quel qu'en soit ce coût, il faudra le mettre en rapport avec ses bienfaits. Ce revenu pourrait être financé de différentes manières : par « création monétaire » (c'est ce que préconisait l'économiste Yoland Bresson), par hausse de la TVA, des cotisations sociales ou de l'impôt sur le revenu. Cet impôt étant progressif, ce sont les plus hauts revenus qui contribueront le plus à son financement. L'enjeu, dans ce cas, serait alors de faire en sorte que les populations concernées ne choisissent pas l'*exit* en quittant la France... Avant d'en arriver là, le rapport préconise que, comme cela avait été effectué avec le RSA, de commencer par une phrase d'expérimentation ; dans un premier temps, il ne serait versé qu'à une trentaine de milliers de personnes, âgées de 18 à 65 ans, afin d'en mesurer les effets exacts, en particulier sur leur choix d'exercer en sus une activité professionnelle ou non.

Un revenu désincitatif... ou incitatif ?

Ce qui est sûr, c'est que de pure utopie, lentement mais sûrement, le revenu

universel est en passe de devenir une alternative sérieuse et discutée comme telle. N'oublions pas que quel que soit le montant global du financement de ce revenu, il ne sera que la conséquence d'une redistribution de richesses déjà existantes. Les opposants à ce revenu mettent en avant son aspect désincitatif : un grand nombre d'actifs choisiraient dorénavant de ne plus travailler, ce qui réduirait notre capacité à créer des richesses. Cet argument peut être retourné : en donnant une « sécurité » aux entrepreneurs, qui en cas d'échec ne se retrouveraient dorénavant plus sans ressources, l'allocation universelle les inciterait justement à innover en suivant un calcul rationnel : s'ils réussissent, ils en tireront les bénéfices ; s'ils échouent, l'impact de l'échec sera moindre que sans cette allocation. De plus, si certains quittent leur travail, ils ne resteront pas nécessairement oisifs : l'allocation universelle leur donnera la possibilité de s'engager dans des actions bénévoles ou de réaliser des activités sociales qui ne sont pas moins créatrices de bien-être, et donc par extension de richesses, que les activités marchandes. ■